

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Les inégalités entre les sexes

« Ce que veulent les femmes »

- Féminisme -

Date de mise en ligne : dimanche 14 septembre 2008

Démocratie & Socialisme

Le Parti socialiste se déclare féministe (art. 14) et pour la parité (art. 21). Dont acte. Il faut maintenant se donner les moyens de la mise en oeuvre. « Conscient qu'une simple règle arithmétique ne peut balayer des siècles de rapports inégaux, le PS doit édicter de nouvelles règles de fonctionnement qui permettent que femmes et hommes transforment sa culture « masculine » par son histoire en un vivre et travailler ensemble égalitaire ».

Proposition

Le PS prend acte que seules les lois sur la parité (6 juin 2000, 31 janvier 2007) ont permis dans les faits un égal accès des hommes et des femmes aux conseils municipaux et à leur exécutif. Il instaure donc la règle de mixité dans toutes les instances décisionnelles (AG de section, comité de ville, conseil fédéral...) du parti. Cette règle s'appliquera à chaque renouvellement. Des co-secrétaires fédéraux (une femme, un homme) seront élu-e-s.

Les femmes sont minoritaires dans les instances des communautés d'agglomération. Elles doivent pouvoir y trouver une place égale. Comme pour les cantonales, la mixité doit être la règle pour toutes les élections à venir y compris les sénatoriales (notamment pour les postes d'assistant-e-s parlementaires) et d'une manière générale, il serait bon que la parité s'applique dans les cabinets d'élu-es.

Le PS prend acte du fait que ce sont essentiellement des hommes qui l'ont créé, fabriqué et façonné au cours du temps, que sa structure pyramidale est à l'image de la famille patriarcale, socle de l'oppression des femmes et pierre angulaire des inégalités entre les sexes. Conscient qu'une simple règle arithmétique ne peut balayer des siècles de rapports inégaux, le PS doit édicter de nouvelles règles de fonctionnement qui permettent que femmes et hommes transforment sa culture « masculine » en un vivre et travailler ensemble égalitaire.

La première d'entre elles est la limitation radicale des mandats et des fonctions, dans l'espace et dans le temps. Elle permet au plus grand nombre de s'investir dans la vie politique, elle organise la rotation des tâches et favorise le travail collectif qui permet la continuité de l'action avec des personnes différentes. Les écueils et dérives du cumul des mandats sont connus : accaparement des responsabilités, des pouvoirs et des décisions par un petit nombre de personnes, constitution de véritables fiefs, fonctionnement en castes, guerre des clans, délégation de pouvoir aux technicien-ne-s territoriaux-ales, tous dysfonctionnements qui n'ont plus rien à voir avec les idéaux socialistes. Le PS s'engage à réunir les conditions matérielles et édicter de nouvelles règles pour que cette limitation des mandats (mandat unique privilégié), devienne effective à chaque nouvelle élection. Cela nécessite un statut de l'élu-e qui prenne en compte les contraintes professionnelles mais aussi les éventuelles contraintes familiales. Il faudra innover pour éviter le modèle actuellement répandu quand il y a des enfants, où monsieur fait de la politique pendant que madame s'occupe des enfants. La mise en oeuvre de l'égal accès aux responsabilités passe par une réflexion collective sur l'organisation des temps et la prise en charge des enfants. Considérer que cette question est exclusivement du ressort de la vie privée revient à perpétuer les mécanismes d'exclusion des femmes avec enfants, de la vie politique.

Les droits des femmes, si difficilement acquis, peuvent être menacés. Les conditions matérielles d'accès à la contraception et à l'IVG ne garantissent plus actuellement la pleine application de la loi. Les modifications en cours des régimes de retraite pénalisent fortement les femmes. Le Parti socialiste est résolument engagé dans tous les combats féministes. L'occultation ou le déni des différences et l'utilisation du genre masculin comme universel représentatif des deux sexes sont des processus très efficaces de perpétuation des inégalités car ils les rendent invisibles. Pour mettre en pleine lumière cet aspect fondamental de la lutte contre les inégalités femmes/hommes, et bien que l'égalité entre les sexes soit transversale à tous les domaines, le Parti socialiste s'engage à faire vivre les commissions femmes départementales et nationales, à féminiser tous les documents (tracts, affiches, textes...) qu'il

« Ce que veulent les femmes »

produit (ce qui ne s'écrit pas n'est pas visible) et à insérer un paragraphe spécifique dans tous les documents, tracts, textes de congrès (retraites, SMIC, logement...). L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur centrale et promouvoir cette égalité, c'est promouvoir la démocratie.

Groupe de travail « Ce que les femmes veulent », 19 mai 2008

Josette Costes, section Ramonville (31), Virginie Houadec, section XII Toulouse (31)

Contacts : jo.costes@free.fr, virginie.houadec@free.fr